
Newsletter de la CPSA 3/2022

Projet Application professionnelle (AP): l'assemblée générale de la CPSA décide la mise en pratique du nouvel outil d'application

L'environnement de l'application est en pleine évolution. À juste titre, les commissions paritaires ne sont plus perçues comme de simples instances de contrôle, mais comme des prestataires importants de services. Les nouvelles réalisations de ces dernières années, comme l'introduction de la coordination de l'application ou le système d'information Alliance Construction (SIAC), exigent une mise en réseau plus étroite des organisations participant à l'application, un degré de standardisation plus élevé ainsi qu'une planification et un déroulement efficaces des tâches d'application. Ces changements vont de pair avec de nouvelles exigences fonctionnelles et procédurales au niveau de l'assistance informatique.

En développant le nouvel outil d'application dans le secteur principal de la construction, la CPSA entend répondre à ces nouvelles exigences et mettre à la disposition des commissions paritaires un outil numérique moderne et efficace pour leur travail quotidien.

Au printemps/été 2022, les exigences relatives à la conception de processus allégés, efficaces et menés selon des normes uniformes ainsi que celles visant une collaboration optimale et ciblée dans le cadre de l'application ont été relevées et consignées de concert avec des représentants de différentes commissions paritaires.

Parallèlement, un comité d'évaluation composé de représentants des commissions paritaires et des partenaires sociaux a été mis en place et chargé d'évaluer la future base logicielle. Dans le cadre du processus d'évaluation qui a suivi, l'équipe de projet de la CPSA et le comité d'évaluation institué ont eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises avec différents fournisseurs de système sur les besoins relevés par les commissions paritaires et les approches numériques possibles en termes de réalisation. L'entreprise Baticontrol a notamment su convaincre par ses solides compétences en matière d'application transsectorielle et par sa plateforme logicielle moderne, qui répond aujourd'hui déjà à un grand nombre d'exigences en matière d'application dans le secteur principal de la construction. La possibilité d'adapter les fonctionnalités existantes de la plateforme aux besoins des commissions paritaires du secteur principal de la construction en développant des exigences fonctionnelles spécifiques au secteur principal de la construction et en adaptant les processus est un autre aspect positif qui a été relevé.

Le 15 septembre 2022, l'assemblée générale de la CPSA a suivi la proposition du comité d'évaluation et de l'équipe du projet et a approuvé la réalisation du nouvel outil d'application en collaboration avec le partenaire logiciel Baticontrol. Les commissions paritaires seront informées en détail de l'étendue, du contenu ainsi que du calendrier du projet lors des journées de formation continue qui auront lieu les deux prochaines semaines.